

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2020 de l'Amapotagère

Initialement prévue au « Jardin des prés » chez Hugues et suite aux prévisions météorologiques défavorables, l'Assemblée Générale s'est déroulée au Lycée agricole dans notre salle habituelle le samedi 3 octobre 2020.

L'Amapotagère remercie Mr Delage directeur et l'administration du Lycée Agricole de nous avoir accueillis.

Excusé : Ludovic Vincent (*partenaire paysan de l'AMAPotagère*)

Présents à l'ouverture de la réunion : 27 adhérents.

Présents en cours et vers la fin de la réunion : 40 adhérents.

Stéphane préside et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Aujourd'hui, l'association est composée de 100 adhérents et est partenaire dorénavant de 6 structures d'agriculture paysanne en production biologique.

Les paniers découvertes et les paniers relais ont permis à de nouveaux adhérents d'intégrer l'association en cours d'année.

Particulièrement en cette fin de contrat 2019/2020, l'Amapotagère accueille lors de la période de renouvellement quelques personnes figurant sur la liste d'attente afin de combler le plus efficacement possible les départs.

Rapport d'activités

Le Rapport d'activités est disponible en version papier à l'entrée de la salle. Deux points de celui-ci sont abordés.

Concernant la participation aux distributions: Nous avons constaté à plusieurs reprises un manque de personnes inscrites à la permanence de distribution. Cela oblige à relancer à chaque fois les adhérents pour palier à ce manque. Heureusement, les Amapotagiens sont réceptifs et réactifs.

Des propositions sont faites pour solutionner ce problème :

- campagne d'inscription trimestrielle
- rappel de l'engagement pour chaque Amapotagien à effectuer 3 distributions l'an
- retour du panneau d'inscriptions qui ne figurait plus à la distribution suite aux contraintes liées à la covid

L'inscription en ligne restant active, nous espérons être plus efficaces.

Dans l'inscription, il est important de préciser s'il y a des enfants car souvent ils peuvent participer et ceci de manière à ne pas être trop nombreux aux distributions.

Concernant les achats groupés:

Citronnelle 53 est une association d'amaps du département. Elle organise les achats groupés de produits hors département : des agrumes de Corse, des marrons de Dordogne, des abricots de la Drôme, de l'huile d'olives de Crête...

Les Amapotagiens (iennes) intéressés (es) passent commande par l'intermédiaire d'Alain membre du bureau. Il reçoit aussi les paiements par chèques à l'ordre de Citronnelle 53 et les transmet à la structure.

Alain précise qu'il est important pour éviter des problèmes d'identification, que ce soit un chèque au nom d'un Amapotagien et à l'ordre de « Citronnelle53 » bien entendu qui lui soit remis pour paiement des commandes.

Bilan financier

Le Bilan financier est présenté par Guénaël. Concernant le solde créditeur de **2645.80€**, Guénaël précise qu'il contient un montant de 1 400 €, réserve d'argent prête à servir en cas de « coup dur » sur une des fermes de nos partenaires : aléas climatiques...

Question soulevée : Que faire de cet argent présent sur le compte de dépôt de l'association ?

Lors de la discussion, il apparaît important que l'argent ne dorme pas et qu'il soit utilisé pour soutenir différentes actions qui vont dans le sens des valeurs de l'AMAP.

Il est décidé :

- d'une part que 20% des cotisations soient versées à des associations qui œuvrent pour le développement de l'agriculture paysanne :

> soutien à la **Ciap, Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne** qui accompagne l'installation de porteurs de projets en agriculture paysanne

et

> soutien à **Terre de liens « Pays de la Loire »**; la *Foncière Terre de Liens est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui œuvre pour enrayer la disparition des terres agricoles et réduire les difficultés d'accès au foncier agricole. Des fermes sont achetées. Ces lieux sont ensuite loués à des agriculteurs qui lancent leur activité. Pour acquérir ces fermes, la Foncière s'appuie sur son capital, constitué de l'épargne de citoyens qui ont choisi d'investir dans des projets solidaires.* »

- d'autre part, de placer l'argent sur un livret A.

Validation du rapport moral à l'unanimité. (Rapport d'activités joint)

Validation du rapport financier à l'unanimité. (Rapport financier joint ci-dessous)

Renouvellement du bureau :

Le nouveau CA est élu à l'unanimité et reconduit. Il est composé de:

Alain Créach

Andréa Harkai

Bertrand Le Roux

Stéphane Marchand

Nolwenn Meneux

Guénaël Merlet

Stéphanie Ruellan-Dutertre

Virginie Tréhet

Paroles aux partenaires :

Myriam de Achillée millefeuilles

Myriam est la sixième partenaire paysanne à participer à l'Amapotagère. Myriam explique qu'elle a un premier parcours professionnel dans l'éducation et qu'en 2019, elle change totalement d'orientation pour la culture et la cueillette des plantes aromatiques.

Myriam est installée au Bourgneuf-la-Forêt. Son projet est décrit dans la plaquette ci-dessous.

Il est prévu que Myriam livre les commandes le premier vendredi de chaque mois.

Les Amapotagiens souhaitant apprendre plus de Myriam, la rencontrent en fin d'Assemblée Générale sur le stand installé dans la salle. Ils peuvent déjà connaître et goûter ses excellentes préparations, établir des contrats et ouvrir un compte.

Vous pourrez rencontrer Myriam vendredi 6 novembre à la distribution.

Merci à Myriam et bienvenue à elle !

Ludovic de « Terre sucrée » a transmis des informations à Bertrand qui les communique. Lors de la saison des petits fruits et pour 6 mois, la charge de travail est très importante voire trop importante le vendredi soir après la distribution de l'Amapotagère pour Ludovic qui doit préparer le marché de Laval. Ludovic s'interroge et est en réflexion par rapport à sa participation à l'Amapotagère.

Ludovic prévoit avant toute décision, la poursuite de sa participation jusqu'après l'été 2021.

- Ludovic pour le GAEC Chavrot.

Le démarrage de l'année a été compliqué. Une bactérie s'est installée dans le troupeau et a déclenché une affection pulmonaire, la pasteurellose. Cela a nécessité un arrêt de la transformation du lait de 10 jours. Le troupeau a bien réagi au traitement par antibiotique avec accompagnement régulier d'huiles essentielles.

Sur la ferme, trois personnes travaillent Julie, Ludovic et Christine en $\frac{3}{4}$ temps annualisé. La recherche du confort de travail est une préoccupation constante: mono-traite, agrandissement du cheptel, des surfaces de pâturage (+ 6,5 ha), de la chèvrerie et du hangar de stockage.

Le passage à la mono-traite permet de libérer du temps mais insuffisamment pour pouvoir assister aux distributions du vendredi soir de l'Amapotagère ; vendredi soir qui est aussi le moment du marché au Bourgneuf-La-forêt.

Ce défaut de relation, de communication avec les Amapotagiens associé au nombre de paniers (17) réduit au regard de l'association interrogent Julie et Ludovic sur leur participation future.

Julie et Ludovic affirme l'importance du soutien de l'Amapotagère dans l'histoire de leur activité.

Ils sont en réflexion et à la recherche une solution concertée.

- Laëtitia pour La ferme du Châtellier.

La saison est finie. Il y a eu cette année 42 contrats réguliers à l'Amapotagère dont 25 à 30 barquettes de fruits frais. Cela représente 3 000 € de vente aux Amapotagiens pour un chiffre d'affaire de 16 000 €.

La saison de fraises printanières a été très courte et la production molle. Il y a eu une bonne récolte de remontantes mais globalement, la production cette année n'a pas été bonne. Laëtitia estime le manque à gagner de l'ordre de 3 000 €. Par ailleurs, Laëtitia a mieux maîtrisé l'irrigation.

Globalement, la situation n'est pas conforme au projet de Laëtitia pour lequel elle s'est donnée 5 ans. L'année prochaine sera importante et peut-être décisive pour l'avenir.

- Estelle pour le GAEC Radis et Co.

Les conditions de semis en novembre dernier ont été catastrophiques. Le GAEC a été contraint d'acheter du blé pour pouvoir produire la farine des pains et des galettes.

La commande de pain à l'Amapotagère est constante.

Les graines des pains sont produites hors France. Estelle souhaite un approvisionnement local, si ce n'est pas de la Mayenne, au moins de France pour plus de cohérence.

Cela engendrerait une augmentation de 20 à 30 centimes par pain. Estelle demande si cette augmentation du prix des pains aux graines serait acceptable et acceptée par les Amapotagiens.

Réponse : **oui**.

Le gaec est en réflexion pour changer le mode de conditionnement du fromage et des galettes actuellement en cellophane. *Peut-être passer à la découpe sur place pour le fromage ce qui imposerait d'autres contraintes ?*

Cette année, Estelle a pris la suite de Yannick à la boulange. Arthur, depuis cet été, est présent une fois sur deux à notre distribution.

- Hugues pour le jardin des prés.

Tout va très bien. Pour un investissement de départ de 140 000 €, il reste 30 000 € à rembourser ce qui est confortable et conforme aux prévisions du projet.

Sur la ferme, outre la production, la réflexion porte sur la réduction des efforts physiques et de la pénibilité ; soulager le dos, les articulations... Ainsi, a été monté un hangar pour le lavage des légumes et ont été achetées une équeuteuse pour les oignons, les échalotes et une laveuse pour les racines.

Les bâches de tunnel ont été changées.

Les salades sont toujours aussi généreuses et appréciées. Des variétés de tomates plus colorées ont fait leurs apparitions : green zébra, rose de Berne. Il est prévu plus de haricots verts l'année prochaine.

Comme cette année, une visite de la ferme sera organisée.

Des stagiaires porteurs de projets sont régulièrement accueillis sur la ferme au Jardin des prés.

L'Assemblée Générale finit à 12h15 par le pot de l'amitié et la distribution des paniers.

Pour le bureau, Bertrand.

Annexes

- Bilan financier.

- *Plaquette de présentation de « Achillée millefeuilles », ferme de notre nouvelle partenaire Myriam De Laage.*
-

BILAN FINANCIER 2020

| | |
|---|-----------------------------------|
| SOLDE CREDITEUR 2019 (au 31/05/2019) : | 2548.10€ |
| ➤ <u>Dépenses :</u> | <u>870.30€</u> |
| - Frais bancaires (carte de dépôt) 2019 : | 8€ |
| - Frais bancaires (carte de dépôt) 2020 : | 8€ |
| - Assurance : | 196.77€ |
| - Reprographie : | 38.34€ |
| - Ancien site web Amapotagère (2 ans) | 72€ |
| - Fournitures (pharmacie) : | 15.75€ |
| - Achats caisses pour distribution légumes | 118.50€ |
| - Alimentaire (AG 2019) : | 62.94€ |
| - Cotisation association Bois Gamats | 10€ |
| - Adhésion CIVAM bio 2019 : | 30€ |
| - Adhésion CIVAM bio 2020 : | 40€ |
| - Adhésion Citronnelle 53 : | 20€ |
| - Adhésion CIAP 53 (ponctuel) : | 125€ |
| - Souscription SCIC CIAP Pays de la Loire | 125€ |
| ➤ <u>Crédits :</u> | <u>968€</u> |
| - Cotisations 2018-2019 : | |
| ☞ Dépôt : | 24€ en chèques |
| - Cotisations 2019-2020 : total de 961€ (pour le moment...) | |
| ☞ Dépôt : | 844€ en chèques 100€ en espèce |
| (Le reste de l'espèce dans une bourse : 17€) | |
| SOLDE CREDITEUR 2020 (au 31/08/2020) : | 2645.80€ |



Cueilleuse en herbes, je me suis installée avec la CIAP PDL (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne des Pays de la Loire) au printemps 2020 au Bourgneuf la Forêt sur une parcelle de 7 000 m². Je cultive et récolte une quarantaine de plantes aromatiques et médicinales en AB.

Les plantes sont cueillies à la main, triées et séchées à basse température afin de conserver au mieux leur couleur, leur saveur et leurs vertus.

Je cherche à pratiquer mon activité de paysanne herboriste avec un souci de préservation des milieux naturels ; d'échanges et de transmission des savoirs liés aux plantes.



Pour cette première saison, je vous propose des plantes sèches en tisanes et des aromates que je commercialise en vente directe.

Prochainement, je souhaite développer une petite gamme de sirops, de vinaigres aux plantes, de macérats huileux et de baumes.

Si vous souhaitez partager vos idées, souhaits et interrogations, n'hésitez pas à me contacter :

Achillée Millefeuilles

Myriam de Laage
4 place de l'Acacia
53 410 Le Bourgneuf la Forêt

achillée-millefeuilles@mailo.com
tél : 06 29 41 42 78

